ASSOCIATION UNIVERSITAIRE D'ETUDES DROMOISES

Françoise & Jean-Claude MARAND
24, rue Koch - 26100 ROMANS / ISÈRE
Tél. 04 75 71 54 94
Courriel : jcmarand@gmail.com

BULLETIN N° 4 / 1973.

TRIMESTRIEL — OCTOBRE - NOVEMBRE - DECEMBRE

SOMMAIRE

X	= Jacques de Tardivon - abbé de St Ruff	M. Peyrard	page 1 à 4
X	= Le fonds local de la Bibliothèque Municipale de Valence	M. Beau	pages 5 et 6
X	= Chamaret, résumé historique	J. Boissier	page 7 à 13
X	= A propos du tilleul des Baronnies	A. B	page 14
X	= Résumé de préhistoire régionale	A. Héritier	page 15 à 19
X	= Note sur l'exposition de Clansayes	Mme Le Rat	page 19 à 21
X	= Un petit domaine agricole du Tricastin	S. Cros	page 21 à 24

CORRESPONDANCE

Mlle A. BERNARD, professeur d'Ecole Normale en retraite, 6 rue Charles Péguy . 26000 VALENCE .

M. PEYRARD, directeur d'école honoraire . 26270 LORIOL SUR DROME .

COTISATIONS

10 Francs à verser à : A.U.E.D. - VALENCE - C.C.P. Lyon 5744 - 20 .

QUATRE NUMEROS PAR AN .

DUPLICATION C.D.D.P. - DROME — LE GERANT : M. PEYRARD .

ASSEMBLEE GENERALE

Elle se tiendra le 14 novembre 1973 à 15 heures à l'Ecole Normale d'Institutrices de VALENCE .

= M. HERITIER exposera :

" L'état de nos connaissances sur la préhistoire dans la Drôme et l'Ardèche et présentera des objets et diapositives ."

COTISATION - COTISATION - COTISATION - COTISATION

La cotisation à l'A.U.E.D. est à verser (10 francs) dès le début du premier trimestre scolaire : AUED-VALENCE
CCP. Lyon 5744.20

et donne droit à 4 bulletins en 1974 .

Certains adhérents n'ont pas encore réglé leur cotisation de 1973. Souhaitent-ils recevoir encore nos bulletins ?

JACQUES de TARDIVON

Mr. PEYRARD, après de patientes lectures présente ici un autre personnage important de l'histoire de notre région. Après Barthélemy LAFFEMAS homme du peuple parvenu à la charge de conseiller au commerce sous Henri IV, et Faujas de St.FONDS, le savant aux idées libérales du 18è siècle, voici un ecclésiastique mondain comme il y en eut tant parmi les évêques et abbés à la veille de la Révolution française.
Cette galerie de portraits peut rendre plus concrète et aisée la connaissance de notre histoire. Nous voudrions l'enrichir d'autres figures tout aussi intéressantes, et, d'abord, de cette époque passionnante que fut la fin du 18e sicèle.

Le personnage que nous présentons nous paraît caractéristique d'une époque - la fin de l'Ancien régime et d'une catégorie sociale - la petite noblesse embourgeoisée. Il se double ici d'un homme d'Eglise, fort intelligent, d'une ambition démesurée, susceptible d'évoluer avec bonheur, sinon avec droiture, dans les milieux les plus divers pourvu qu'ils soient propices à ses desseins. Apte à flairer l'évènement, à le diriger, ou tout au moins à l'orienter, il fut pendant dix ans la notabilité la plus marquante de Valence, et ses appuis et son entregent portaient sa réputation bien au de là de notre région.

JACQUES DE TARDIVON est né d'une famille des environs de Romans (1) du second mariage de son père. Il fut baptisé à St. Jean le 14 mars 1714, suivit les cours de l'Université de Valence, se consacra à la carrière ecclésiastique, entra à St. Ruf et à moins de trente ans fut désigné comme Prieur du Collège de Montpellier (2). Cette maison, comme toutes celles de son ordre souffrait d'une pénurie d'effectifs dont on se gardait bien de corriger les causes. Elle jouissait alors de 10 000 livres de rente et depuis 1741 ne comptait que trois chanoines et deux jeunes profès. Tardivon se trouva à son aise pour satisfaire son goût du luxe et de l'apparat. Il entreprit des transformations considérables, -"la seule église y était indécente et négligée (3).

Cet état d'esprit et le penchant des moines à s'insérer dans la vie mondaine plutôt que de se consacrer à la vie spirituelle avaient suscité nombre de tentatives réformistes. En 1668 un projet de sécularisation avait été proposé. En 1740, P.L. de Chomel, abbé général décida un retour à la rigueur de la règle originelle, la réduction des prébendes trop copieuses, l'attribution des revenus ainsi récupérés à des oeuvres de bienfaisance. Les chanoines s'agitent et entament contre leur abbé un procès devant le Conseil du roi. La procédure traîne en longueur et il semble inévitable que l'on s'achemine vers une dissolution de l'ordre. S'il en est ainsi, les biens seront dévolus à d'autres institutions religieuses.

---

1) Signalée en 1436. Maintenue dans des prérogatives en 1669 Valentin, conseiller au Parlement de Grenoble en 1524. Guillaume courrier (gouverneur) de Romans. Son petit fils embrasse la Réforme. En 1709 Just-Henri abjure et acquiert le fief de Sermiane, baronnie de Clérieux, à son second mariage.
2) Cette congrégation des Augustins, fondée en 1039 , près d'Avignon, fut transférée à Valence en 1158 quartier de l'Epavière. Incendiée en 1562, leur maison fut reconstruite sur l'emplacement du Prieuré St. Jacques (ancienne préfecture et temple protestant). Maisons en France, en Espagne, en Afrique du Nord. Dans la Drôme actuelle : Eygalaye, Mévouillon, Montélier, St. Médard de Piégros, Prieuré de St.Vallier.
3) Mémoire d'Antoine Daurelle.

Cette éventualité provoque aussitôt des rivalités ardentes. Le premier intéressé c'est l'évêque de Valence. Mgr Milon de Mesme est évidemment appuyé par le chapitre de la cathédrale, "fort vorace" (4) et par les administrateurs du dicèse, avec à leur tête le Grand Vicaire Antoine Daurelle (5).

De Chomel meurt. La charge abbatiale est libre et Tardivon qui la souhaite est hostile aux projets de l'évêché. Mais il se contente de manoeuvrer dans l'ombre et il a prudemment jugé car c'est le prieur de la Platière à Lyon qui reçoit la charge. Pour peu de temps : il disparaît en 1760. Tardivon arrive à ses fins : il est nommé abbé général de St Ruf.

Par un paradoxe apparent au lieu de défendre son ordre il va en organiser la dissolution et faire attribuer ses biens à l'ordre de St Lazare, non sans en tirer de grands avantages personnels.(6)

De 1760 à 1778 ce ne sont que procès, intervention de princes de l'Eglise, de gens bien en cour, du roi en personne, du pape. Avec des alternatives de succès et d'échecs d'appels, de remises en cause, de délibérations de l'Assemblée générale du clergé de France ou de supplications du bon peuple de Valence animé par son Conseil de Ville la patiente manoeuvre de Tardivon s'élabore.

En 1773 le Parlement enregistre des lettres patentes confirmant la suppression par le St Siège de St Ruf et son union à St Lazare. Mais finalement c'est l'évêché qui se verra attribuer les biens de St Félix et de St Ruf en 1778. Le clergé de France versera 100 000 livres de compensation à St Lazare. Tardivon conserve son titre, ses prérogatives, ses revenus à usage personnel. Essayons de suivre le personnage au cours de ces quarante années de péripéties.

Reconnu de noblesse authentique, il était toutefois d'une maison modeste et pas toujours estimée. Son grand-père maternel, le colonel Orlandini, avait été compromis dans une affaire d d'accaparement de bois, de céréales et de fumier. Il avait eu à subir des menaces populaires et des sanctions administratives. On le disait fort riche.

Tardivon passait pour posséder l'une des plus grosses fortunes de Valence. Mais son ambition ne se bornait pas à accumuler. Comme nombre de ses contemporains, jaloux du prestige de l'aristocratie et hautains à l'égard du peuple il souhaitait se faire valoir. Il avait peu de goût pour la carrière militaire et sa naissance ne lui permettait pas d'accéder aux charges élevées de la hiérarchie écclésiastique. D'une intelligence aiguë, servie par une volonté sans faiblesse, habile aux intrigues longtemps préméditées, tour à tour brutal ou dissimulé, il n'est rebuté par rien, il ne renonce à rien. L'ordre de St Ruf, dont l'autorité et l'organisation se désagrègent, (mais non la richesse) - lui servira à réaliser son ambition : rivaliser avec les plus hautes personnalités locales, les dominer par l'intelligence, le train de vie, les relations et cela dans une indépendance totale, créée par l'équivoque d'une situation subtilement amenée.

---

4) Mémoire Tardivon

5) Fils d'un avocat auvergnat assez besogneux. Régent au collège de Valence. (Tardivon prétend à tort avoir été son élève puisqu'il naquit en 1714 et que Daurelle quitta le collège en 1718). Prêtre en 1720, attaché à Mgr de Castellane en 1723, Auprès de l'Evêque d'Agde en 1725-26 A Valence en 1727 Chanoine en 1728. Grand Vicaire en 1745.

6) St. Lazare : ordre religieux et militaire fondé à Jérusalem en 1114. Introduit en France par Louis VII, il avait pour mission spéciale de secourir les lépreux. On y exigeait la noblesse. Composé de 100 chevaliers qui pouvaient se marier, il avait comme Grand-Maître un Prince du Sang.

Bien avant sa désignation comme abbé général, il était en relations avec la Cour, par l'intermédiaire notamment de Mgr de Tencin, archevêque de Lyon. Découvert par ses adversaires, il accepte le 6 octobre 1760 un concordat établi par l'évêque de Valence : il renonce à l'abbaye et à plus forte raison à la possibilité de la possession personnelle. Il n'en agit pas moins dans l'ombre et obtient du St Siège cette même nomination. Il profite de l'absence de l'évêque pour exiger de Daurelle la fulmination des bulles. Sur le refus il met en train toute la procédure. Et il va chercher à Paris les appuis nécessaires "haut et suffisant et capable de tout entreprendre" dit Daurelle.

Lui-même juge cet adversaire : "de basse extraction, expatrié, transfuge, ignorant et de mauvaise foi... passé du sort le plus vil aux honneurs et aux richesses". Sans pour autant oublier son autoportrait : "humble, anéanti à la vengeance, n'y renonçant que par l'umpulsion alléguée d'une délicatesse nécessaire..." On sait ce qu'il en est !

Daurelle peut d'ailleurs ironiser sur cette déclaration : "Quel appétit !... quel goût piquant !... Quel doux murmure sur lui-même!...Le zéphir qui caresse les fleurs n'a pas d'haleine plus flatteuse... Quelle abnégation et quelle heureuse intelligence de l'homme de condition avec l'humble religieux !..."

Il serait fastidieux de suivre les cheminements capricieux des deux parties. Du moins les adversaires de Tardivon, s'ils ne montrent ni générosité, ni droiture, se réfèrent judicieusement à la loi canonique et semblent soucieux de sauver St Ruf. Tardivon lui, a littéralement "vendu" son ordre à St Lazare.

Même après la rétrocession, il conserve ses avantages personnels : il continuera à habiter le palais abbatial avec une pension de six mille livres, -Il s'oblige à payer une rente de quinze cents livres à M. de Corbières chanoine de St Ruf, -il devra léguer par testament, deux mille livres à un établissement de charité, Il conservera les attributs de sa dignité : Monseigneur, Abbégé général, Chef des chanoines réguliers de St Ruf, Commandeur de l'Ordre du Mont Carmel et de St Lazare de Jérusalem. Il éclipse l'évêque premier personnage du diocèse.

Devenu l'âme de ce petit monde qui se dit imprégné des "idées nouvelles" il reçoit avec magnificence. On estime ses revenus à vingt quatre mille livres. Il est reconnu et recherché. Bonaparte, nommé à Valence à sa sortie de Brienne, a pour lui une lettre de recommandation de M. le comte de Marbeuf. Il est reçu aimablement et le lieutenent de seize ans est stupéfait du "grand état de maison" qu'il a trouvé chez le prélat. Il y reviendra souvent. En 1787 à l'un de ses voyages, il salue à nouveau Tardivon. La légende veut qu'il se soit arrêté en 1789, se rendant en Corse. "Au train dont nous allons, dit l'abbé chacun peut devenir roi à son tour... Quand votre tour viendra, accomodez-vous de la religion chrétienne...
- Monsieur l'Abbé, quand ce tour viendra je vous ferai cardinal..."

En 1786, il fonde une Académie locale, dont il est le président. Cette"Société royale académique" se voulait une réunion de gens de distinction : on y trouvait de hautes personnalités <u>honoraires</u> : Mgr de Grave, le Maréchal de Rozière, le Maréchal de Bouchard Intendant du Dauphiné, le Colonel Loménie de Brienne etc... Des bourgeois et des nobles plus modestes composaient les membres <u>ordinaires</u> : Reynaud-Lagardelle à Crest, Blancard à Loriol, -Royannez médecin à Valence,- enfin des membres <u>associés</u> , correspondants ou adjoints.

On prétendait discuter philosophie et science et promouvoir le beau langage. En fait les sujets proposés étaient plus terre à terre : La culture du mûrier, -la destruction de la folle avoine, -l'électricité artificielle, et en 1791, un essai sur l'emploi des engrais. Préoccupations de propriétaires, volontiers attirés par les tendances physiocrates.

Quelque peu suspecte, la Société fut dissoute en 1792.

Notre personnage n'avait pas manqué son entrée dans la tourmente révolutionnaire. Au 13 mars 1789, il écrivait un article sur la convocation des Etats généraux : "De la meilleure façon de voter ou de recueillir les suffrages".

Au 14 juillet 1789, il fut avec de Naillac, de Sucy Bouveron fils, Pinet-Lavocé, Chabert, délégué auprès de la Commission intermédiaire.

Il fait partie du, Comité de Correspondance politique de police et du maintien de l'ordre,- et d'une association destinée au soulagement des pauvres.

Le 29 juillet il célèbre un Requiem en mémoire "des citoyens de Paris que leur courage et leur zèle ont rendu victimes".

Le 17 octobre il cède "en don patriotique" une partie de son argenterie à la Nation, et sa croix pectorale 4 anneaux épiscopaux, une tabatière..."

En 1790 il perd ses droits seigneuriaux et ses rentes ecclésiastiques.

Mais malgré son habileté et ses revirements opportunistes, il ne sait s'intégrer au nouvel état de choses. La belle société dont il s'estimait le fleuron s'est dissoute. La fortune, les titres, les dignités ecclésiastiques ont perdu leur prestige. Il est presque seul dans une demeure encore opulente. Il se tient volontiers dans son grand salon-bibliothèque, riche en volumes de prix (7). Au mur le portrait en pied du temps de sa splendeur, où brillent les insignes de ses ordres.

Une vie d'orgueilleuse ténacité, de manoeuvres clandestines, de suffisance impitoyable, -pour quelques années de prestige... et la vieillesse et la solitude...

On prétend qu'il se réfugia dans la méditation religieuse jusqu'à sa mort, en janvier 1791, selon les uns, en avril selon les autres (8).

Que le nom de Jacques de Tardivon ait tenu une place dans la vie valentinoise dans les années qui ont précédé la Révolution, aucun doute. Mais il a plus animé la chronique que servi une cause ou un idéal. On est surpris par la complaisance, par l'indulgence de ses biographes contemporains. Ils n'ont retenu de lui que la valeur intellectuelle, une vitalité extraordinaire, une "présence" jamais démentie. Peut-on oublier avec quelle aisance il se meut dans les tactiques tortueuses, les combinaisons perfides, et comment il sait passer de la platitude à la vanité exaspérée.

Suspect au peuple malgré sa générosité (trop ostensible)- redouté de ses pairs en raison de sa hauteur et de sa versatilité, -et dans l'Eglise craint plus qu'honoré,- il n'a strictement oeuvré que pour lui-même. Il n'a rien laissé, pas même cette fortune, dispersée au gré d'on ne sait quel vent...

---

7) Légués en partie à la Bibliothèque Municipale de Valence.
8) Voir C. Boncompain. Académie Dauphinoise. Avril 1972.

BIBLIOGRAPHIE :

ROCHAS : Journal d'un bourgeois de Valence.
MEMOIRE : pour Antoine Daurelle etc...
Arnaud à Grenoble. 1762
Bibl. munic. Valence. D 12496.
MEMOIRE : pour Alexandre, Evêque-Comte de Valence
Gilibert à Valence
Bibl. Munic. Valence D 12495.
Bulletins de la Soc. Arch. de la Drôme - Tomes XXVI - XXVII - XXXII XXXVI - XLI - XLV - XLVIII - LXIV - LXVIII.
L.Emblard - S. Chevalier etc...
Bulletin Académie delphinale - C. Boncompain - Avril 1972.

LE "FONDS LOCAL" DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE VALENCE

- - - - -

La Bibliothèque municipale d'une ville d'une certaine importance, du chef-lieu d'un département, d'une ville presque à cheval sur deux départements se doit et doit au public, de posséder, non seulement un vaste panorama d'ouvrages anciens, modernes, contemporains touchant à toutes les grandes disciplines, mais aussi d'être riche en ouvrages relatifs à la région considérée sous ses divers aspects.

Cette conservation, qui assure une particularité à la Bibliothèque correspond à un goût à double forme : celui d'érudits locaux qui ont étudié et pris la plume pour leur petite patrie, celui des simples curieux avides de lectures sur les caractéristiques de leur coin de terre et de ceux qui y ont vécu.

Le "Fonds local" de la Bibliothèque municipale de Valence comprend, à ce jour, 5 700 ouvrages, un certain nombre d'ouvrages étant en plusieurs volumes et le mot ouvrage recouvrant des réalités matérielles différentes, depuis la simple brochure sans consistance jusqu'au gros volume solidement relié.

Ces ouvrages sont de tous genres : historiques, géographiques, littéraires; bibliographies, monographies; romans, documentaires, etc... Ils concerneront aussi bien un sujet austère qu'un simple fait divers, ils auront été écrits aussi bien par un écrivain de métier, par un savant, que par un modeste amateur.

Le seul dénominateur commun est d'avoir trait à la contrée ou d'avoir été rédigés par des auteurs de la région par naissance ou adoption.

A priori, tout ceci semble très simple. En fait, il y a difficulté de délimitation, ne serait-ce que pour le mot "région".

Notre région, quelle est-elle ?

La Ville de Valence et le département de la Drôme ne posent pas de problèmes, tout ce qui les vise est accepté. Les hésitations se marquent au Dauphiné dont, bien que marginaux, nous faisons partie; au Vivarais dont sont issus de nombreux valentinois; à Rhône-Alpes, au nord de la Provence...

En fait, la discrimination se fait fréquemment au cas d'espèce et il est tenu compte de la psychologie du public-lecteur.

Le catalogue alphabétique de matières (dont le personnel explique le maniement aux non-initiés) donnera une vue d'ensemble des ressources du Fonds local et de la variété des sujets traités.

Donnons-en un aperçu en prenant par exemple dans la rubrique "Valence" les sous-vedettes commençant par un B. Nous aurons : Baptistère - Barreau - Bibliothèque - Bonaparte - Boulanger (général) Boulangerie - Boulevards - Braderie - Bureau de Bienfaisance.

Sur ces diverses questions, des ouvrages, plus ou moins importants et approfondis, nous renseigneront.

Prenons les sous-vedettes commençant par un A de la rubrique "Dauphiné". Nous aurons :
Abbayes - Administration - Agriculture - Almanachs - Alpinisme - Archéologie - Archives - Armée - Arts.

On voit comment avoir facilement la liste des ouvrages sur un sujet précis.

Parmi les ouvrages très importants, citons les Histoires du Dauphiné, de l'arrondissement de Montélimar, de l'arrondissement de Nyons, de Valence, de Die, de Tain, etc...

Dans un contexte moyen, citons des biographies de Bayard, de Mandrin, de Championnet, de Pie VI, etc...

Les revues et journaux locaux, morts ou encore en cours, occupent une certaine place.

Retiennent agréablement l'attention, les albums de gravures, de cartes postales...

Le Fonds local ne cesse de s'enrichir par des achats, par des dons. Enumérons les dernières acquisitions :

Louis Lenain. La poste dans la Drôme et l'Ardèche, des origines à 1920.
Michel Lextreyt. La vieille ville de Valence ou les problèmes d'un centre ancien.
Le Conseil Général de la Drôme. 1891-1971. Une loi centenaire.
Alain Balsan. Valence au grand siècle.
André Blanc. Valence
Charles Jaillet. Louis XI en Dauphiné.
Jean Veyer. Souvenirs sur la Résistance Dioise.
Lagrand et Thalmann. Les habitats protohistoriques du Pègue.
Bruno Dardelet. Les grands évènements de l'Histoire à travers la presse dauphinoise.
Benoit d'Entrevaux. Les châteaux historiques du Vivarais.
Charles Joisten. Contes populaires du Dauphiné.
Paul Messié. Montélimar sous la Révolution.
Guide pour la visite hisorique du Vercors, haut-lieu de la Résistance française 1942-1944.

Sont en cours d'achat :

Germaine Peyron-Montagnon : Un dauphinois otage de la Commune, le président Bonjean.
René Courant : les tramways Valence-Saint Péray et les transports valentinois.
Docteur Cieu : la rivière d'Ardèche.

On se rend compte des enrichissements annuels du"Fonds local" en consultant le catalogue ronéoté annuem de la Bibliothèque municipale qui paraît au premier janvier.

Les ouvrages du "Fonds local" souvent en tirage limité sont précieux , aussi ne les prête-t-on que pour la lecture sur place. La Bibliothèque (4 place des Ormeaux, près de la Cathédrale) est ouverte 48 heures par semaine au public, les 6 jours de la semaine de 9 heures à midi et de 14 heures à 19 heures.

Puisse cette brève et rapide esquisse du "Fonds local" de la Bibliothèque municipale de Valence attirer l'attention, donner ~~ex~~ l'envie d'en savoir davantage, susciter des curiosités pour les lieux où l'on vit, provoquer consultations et lectures.

Marguerite BEAU

Conservateur de la Bibliothèque
et du Musée de Valence.

CHAMARET - Résumé historique

- - - - - -

La commune de CHAMARET, située dans le canton de GRIGNAN, couvre une superficie de 780 ha. Appelée "CHAMARIT" en 1153, " "CHAMARETUM" en 1254, "CAMARETUM" en 1270, elle prendra le nom de "CHAMARET LE MAIGRE" avant la révolution. Le qualificatif "maigre" ajouté au nom de cette commune évoque le peu de fertilité de son sol. La molasse qui le constitue se prête peu à la culture. Plus de la moitié de la surface de la commune est encore occupée par des bois et des landes. Cependant les parties basses ont été fertilisées par les alluvions du LEZ et par les dépôts de la zone marécageuse qui s'étendait des Paluds de CHAMARET aux Paluds de MONTSEGUR. (Voir une carte grande échelle).

* * * *

L'occupation du sol de CHAMARET par l'homme est certainement très ancienne. De nombreux outils de silex de l'époque néolithique ont été trouvés en maints endroits de la commune, en particulier des râcloirs et des lames de petite dimension que Monsieur HERITIER date de la période chasséenne (2 500 à 2 000 avant J.C.).

Les innombrables bories ruinées et les imposants alignements de pierres qui jalonnent tout le plateau du Rouvergue, dans la partie ouest de la commune, ont pu être établis à partir de l'âge du bronze (1 800 à 900 avant J.C.). Des sépultures de cette période, accompagnées de poteries caractéristiques, ont été mises à jour dans la Buisse, lors de l'implantation du pipe-line qui traverse le pays.

* * * *

Au 5ème siècme avant J.C. les Ligures, qui occupent tout le Sud est de la Gaule, subissent la première invasion celtique. Les Celtes se mèlent souvent pacifiquement aux populations autochtones. Dans notre région les Celto-Ligures forment la peuplade des Tricastins qui ne tardent pas à organiser politiquement, militairement et économiquement leur pays. CHAMARET fait partie du Tricastin et constitue l'un des points forts de la marche orientale qui le protège. Dans son important ouvrage sur le Tricastin (1), Monsieur Claude BOISSE signale l'existence d'un oppidum défensif, repéré par la photographie aérienne, sur le plateau des Everrunes. Un long rempart, haut encore par endroits de plus de 2 mètres, subsiste du côté Est du plateau. La face Ouest de l'oppidum était protégée par la zone marécageuse correspondant aux Paluds de MONTSEGUR qui faisait partie de l'ensemble navigable qui s'étendait depuis les Paluds de CHAMARET jusqu'à SERIGNAN. Le souvenir de cette voie navigable subsiste encore dans les toponymes des quartiers voisins de CHAMARET : les Paluds, les Estagniers, les Barquets et dans le curieux bas-relief remployé à la chapelle Saint-Pierre de COLONZELLES et représentant une barque chargée de tonneaux.

* * * *

L'occupation romaine fait disparaître le Tricastin indépendant. La découverte récente à CHAMARET, par Monsieur VIGNAUD, de thermes romains du 1er siècle après J.C., au quartier des Chamblas, et l'abondance de tessons de céramique sigillée dans ce quartier, laissant supposer qu'une villa romaine existait à proximité de ces thermes, prouvent que le pays a été occupé par les colons romains, à cette époque.

Cette occupation est confirmée par la présence, en quelques endroits de la commune, de morceaux de tégulae.

Lors des travaux de restauration de la tour de CHAMARET, en 1895, des sondages ont permis la mise à jour de sépultures antiques contenant des pièces de monnaie romaines et la découverte, sous la tour actuelle des substructions d'un bâtiment plus ancien, à base carrée; il s'agit très probablement des restes d'une spécula, l'une

de ces tours d'observation et de signalisation que les Romains édifièrent au 4ème siècle après J.C., sur les points élevés, pour se protéger des invasions barbares.

Que sont devenus les Celto-ligures qui occupaient le pays avant la conquête romaine ? Ils ont été rejetés dans les zones les plus déshéritées, comme en témoigne l'ouvrage de Monsieur PIGANIOL sur le cadastre romain d'ORANGE (2). Le cadastre B précise en effet quelles furent les terres restituées aux indigènes. Ce sont toutes les zones incultes, et aujourd'hui vides, occupées par les immenses dépôts de pierres et les anciennes bories des bois du Rouvergue et des Balives. On peut donc penser que ces constructions ont pu être réutilisées pendant l'occupation romaine.

* * * *

La nuit du début du moyen-âge a laissé peu de souvenirs à CHAMARET, sinon celui d'un couvent, ou d'une chapelle, situé au quartier des Chamblas, peut-être à l'emplacement des anciens thermes romains.

Le village s'est édifié peu à peu au pied du château-fort dont la présence est attestée au 12ème siècle par un acte qui mentionne le passage en 1157, en ce château, d'ARMAND DE BOURDEAUX qui se rendait en pélerinage à SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE.

Cet édifice a été construit à la pointe nord d'un éperon rocheux, transformé en motte par le creusement dans le roc d'un profond et large fossé au sud du château. Ce mode de défense semble exceptionnel dans le Sud-Est de la France. La protection était renforcée par deux épaisses murailles parallèles et percées de meurtrières. Le château comporte aujourd'hui : une belle tour à section carrée, qui doit dater de la deuxième moitié du 11ème siècle, et qui a été restaurée en 1895 et, outre les restes des deux remparts, les vestiges de bâtiments d'habitation qui, avec les murailles, doivent remonter au 14ème siècle.

* * * *

C'est à partir du 12ème siècle que l'histoire de CHAMARET, basée sur des documents écrits, peut-être esquissée, grâce surtout à deux cartulaires : celui des Templiers de RICHERENCHES et celui de l'Evêché de ST.PAUL TROIS CHATEAUX (3) et (4).

En 1118 le premier seigneur connu du lieu s'appelait DODON DE CHAMARET. Le prénom DODON sera celui des fils aînés de la famille pendant près de deux siècles. (Dodon ou Do, contraction de Dieudonné). C'est au cours du 12ème siècle que les noms patronymiques deviennent héréditaires et définitifs. Mais cette règle n'est pas absolue; c'est ainsi que GONTARD LOUP, fondateur de l'Abbaye d'Aiguebelle en 1137, eut un fils qui s'appelait PIERRE DALMAS. Heureusement, pour les historiens, chaque famille emploie un petit nombre de noms de baptême, toujours les mêmes et cette répétition a presque la valeur d'une preuve de filiation. (Pour les "Chamaret": Dodon, Almaric, Barast, Guillaume, Pierre, Raymond).

Après les invasions des Normands et des Sarrazins le régime féodal s'est installé partout, les souverains se montrant impuissants à assumer la sécurité de leurs sujets; ceux-ci se placent sous la protection du seigneur local et construisent leurs maisons à l'abri du château-fort. La souveraineté du roi et de l'empereur devient en fait purement nominale. C'est ainsi que, à cette époque, la région comprise entre le Valentinois et le Comtat Venaissin était constituée par de multiples seigneuries à peu près indépendantes. Les premiers "Chamaret" cependant étaient sous la tutelle de l'évêque de SAINT PAUL mais la famille de CHAMARET était assez puisque puisque DODON était le suzerain du seigneur de ROCHEFORT EN VALDAINE et également coseigneur de VALREAS, en compagnie de la puissante et entreprenante famille des Montauban qui n'avait qu'un désir : éliminer ses concurrents à VALREAS. Le fait que les

"Chamaret" resteront coseigneurs de cette ville pendant près de deux siècles témoigne de l'importance de cette famille.

* * * *

DODON eut quatre fils; deux de ses fils : DODON II et AMAURIC (ou ALMARIC) assistaient, en leur château de CHAMARET, le 15 septembre 1157 à la signature d'un acte de donation aux Templiers de RICHERENCHES. Cet acte, déjà cité, mentionne la présence du donateur, ARMAND DE BOURDEAUX ainsi que celle de témoins de haut rang : DEODAT DE L'ESTANG commandeur de RICHERENCHES, BERENGER DE MORNAS, évêque de VAISON, HUGUES DE BARCELONE, procureur de l'ordre du Temple pour m'Espagne et pour la Provence. Une telle réception de si hauts personnages a dû être accompagnée de fêtes exceptionnelles car le 12ème siècle fut dans nos régions une époque des plus brillantes. "A cette époque, écrit Augustin THIERRY, le midi de la France était le pays le plus civilisé d'Europe. Les nobles, pour la plupart, étaient des hommes cultivés, poètes ou protecteurs de la poésie". -"Les Provençaux étaient les seuls poètes de leur temps et il y avait plus d'un demi siècle que leur poésie rimée faisait les délices des grands de toute l'Europe : Louis VII, roi de France, l'Empereur Frédéric, Richard, roi d'Angleterre, les Comtes de Toulouse et de Poitiers". (J. Fornery : Histoire du Comtat Venaissin).

A cette réception ARMAND DE BOURDEAUX donnait aux Templiers le droit de pacage sur toutes ses terres et confirmait les donations antérieures. Les donations aux communautés religieuses (Temple de Richerenches, Abbaye d'Aiguebelle) furent innombrables à cette époque; on pourrait multiplier les exemples qui témoignent d'une générosité inconcevable de nos jours.

* * * *

Pendant plus d'un siècle la seigneurie de CHAMARET restera indivise entre les deux branches de la famille : celle descendant de DODON, deuxième du nom, et celle descendant d'ALMARIC.

Parmi les descendants de DODON II un personnage se signale particulièrement à notre attention : c'est GUILLAUME DE CHAMARET, jurisconsulte réputé dont la compétence fut très souvent utilisée par les évêques de SAINT PAUL, Geoffroy puis Laurent.

En 1236 l'Evêque a recours à lui pour arbitrer, en collaboration avec l'Evêque Ami d'ORANGE, représentant de l'Archevêque d'ARLES, un différend très grave qui l'opposait à ADHEMAR DE MONTEIL, qui était possessionné à SAINT PAUL, ce qui constituait un très grand danger pour l'Evêché. Ce différend portait sur la vente faite en 1222 par GIRAUD ADHEMAR à l'évêque Geoffroy, à un prix très bas, de tous les droits des ADHEMAR sur SAINT PAUL. Mais AIMAR le fils de GIRAUD contesta la vente. L'arbitrage de GUILLAUME DE CHAMARET fut très habile car tout en reconnaissant hautement la légitimité de la réclamation et en donnant à AIMAR la possibilité de racheter ses droits à SAINT PAUL, il accompagnait ce rachat de clauses telles que celui-ci perdait tout attrait pour AIMAR. En fait les ADHEMAR ne retrouveront jamais leurs droits sur SAINT PAUL et les évêques se trouveront définitivement débarrassés de leurs dangereux concurrents dans leur ville.

Le renommée de GUILLAUME dépassera largement le cadre du Tricastin. Les "Mévouillon" et le Dauphin lui-même GUIGUES VI auront recours à sa compétence juridique. Ce dernier envoya en 1248 GUILLAUME auprès d'AYMARD DE POITIERS, le puissant et bouillant comte du Valentinois, qui était en lutte avec le Dauphin, pour essayer d'obtenir une trève; GUILLAUME fut mal reçu et même maltraité. Ceci dût le décourager car à partir de ce moment là on ne le voit plus intervenir dans les affaires des autres. Par contre il s'occupe des siennes, et fort bien car sa fortune ne cesse de s'accroitre : en 1250 il est possessionné à CHATEAUNEUF DE MAZENC, à FAUCON, à CHAROLS, à CLEON, à EYZAHUT, à VISAN, à TAULIGNAN, et à VALREAS. A CHAMARET il partage la seigneurie en indivision avec les membres

de l'autre branche, descendante d'ALMARIC, mais il est indépendant vis à vis de l'Evêque, alors que l'autre branche en dépend.

En 1254 intervient le partage des biens de "Chamaret", partage qui sera le point de départ de la baisse de la puissance de cette famille. La division se fait entre la branche descendante de DODON II, dont GUILLAUME fait partie et celle descendante d'ALMARIC dont le représentant est RAYMOND LOUP de la famille de ROCHEFORT et époux de feue BARASTE DE CHAMARET.

L'année suivante GUILLAUME achète à RAYMOND LOUP sa part de CHAMARET et devient ainsi, pour cette part, vassal de l'Evêque. La même année, en 1255, il inféode la part qu'il détenait en franc alleu à ADHEMAR DE MONTEIL, nouvellement installé à GRIGNAN. Il recevait en échange 100 livres viennoises.

Cet hommage est le premier signe du déclin de la famille de CHAMARET et le début de l'installation dans cette seigneurie des ADHEMAR DE GRIGNAN. Lorsqu'on se reporte à l'état des relations entre les deux suzerains de CHAMARET, GIRAUD ADHEMAR et l'Evêque de SAINT PAUL, aux prétentions des ADHEMAR à SAINT PAUL vers 1230, puis après l'acquisition de la seigneurie de GRIGNAN à la même date, au développement de cette seigneurie, on comprend que le territoire de CHAMARET, limitrophe du domaine épiscopal et de celui des ADHEMAR, soit devenu l'enjeu de tractations et de discussions dont les actes officiels connus ne doivent constituer en fait qu'un faible écho. Evincés de SAINT PAUL les ADHEMAR convoitent CHAMARET et c'est la famille de CHAMARET qui fera les frais de cette concurrence.

GUILLAUME meurt en 1270 après avoir vendu à l'évêque BERTRAND DE CLANSAYES la part qu'il avait acquise en 1255 par achat à RAYMOND LOUP. Le paiement en sera fait aux créanciers de GUILLAUME ce qui laisse supposer que celui-ci avait des difficultés financières. Il avait vendu auparavant à ALPHONSE DE POITIERS, frère du roi SAINT LOUIS, sa part de coseigneurie sur VALREAS.

* * * *

Que devient la famille de CHAMARET après 1270 ? Les enfants de GUILLAUME sont dans les ordres. En 1306 un nouveau seigneur de CHAMARET, vassal des ADHEMAR de GRIGNAN est cité : il s'appelle PIERRE CERMANCHI. La famille descendante de DODON I a donc été écartée de son domaine ancestral qu'elle détenait depuis près de deux siècles.

En 1338 le nouveau seigneur de CHAMARET s'appelle GUILLAUME FAURE? En 1353 son successeur, LAMBERT FAURE, renouvelle à GIRAUD ADHEMAR, seigneur de GRIGNAN, l'hommage que son prédécesseur avait rendu en 1255 à ADHEMAR DE MONTEIL.

A cette époque CHAMARET est donc divisé en deux seigneuries : celle de l'Evêque, acheteur de la part de RAYMOND LOUP, et celle des FAURE vassaux des ADHEMAR DE GRIGNAN.

Depuis la première moitié du 13ème siècle, patiemment, les ADHEMAR accroissent leur territoire? Ils détiennent depuis 1215 la forteresse de BARRY, au sud de SAINT PAUL, en 1222 ils se rendent maîtres de MONTSEGUR. En 1230 ils font l'acquisition de GRIGNAN et forment la branche des ADHEMAR DE GRIGNAN. En 1244 ils acquièrent le haut domaine de COLONZELLES, en 1255 le haut domaine de la moitié de CHAMARET puis, quelques années plus tard, le domaine utile de CHANTEMERLE. Si l'on tient compte des possessions plus anciennes de la famille des ADHEMAR telles que CLANSAYES et la GARDE ADHEMAR on s'aperçoit qu'un véritable investissement du Tricastin est commencé. Aussi les relations entre l'Evêque et les ADHEMAR sont tendues. Depuis 1217, où les deux seigneurs engagés dans la Croisade des Albigeois étaient dans des camps opposés, les luttes plus ou moins ouvertes, suivies de paix plus ou moins fragiles, ne cessent de se produire. A CHAMARET, où les hommes de l'Evêque cotoient ceux du Seigneur de GRIGNAN, la situation est explosive.

En 1353 les deux seigneurs sont à nouveau en guerre. GIRAUD ADHEMAR ordonne à son nouveau vassal, LAMBERT FAURE, d'apposer les scellés sur les maisons de l'Evêque. LAMBERT FAURE refuse et entre en lutte ouverte contre son suzerain. L'affaire se terminera par l'assassinat de la mère du Seigneur de GRIGNAN , DECANNE D'UZES, assassinat dans lequel LAMBERT FAURE est impliqué. Celui-ci doit s'enfuir et GIRAUD ADHEMAR entre en possession directe de son fief à CHAMARET.

Ainsi, un siècle après l'hommage rendu par GUILLAUME DE CHAMARET les ADHEMAR deviennent coseigneurs de ce territoire.

* * * *

La saisie de la part des FAURE à CHAMARET ne sera pas contestée mais il faut officialiser cette acquisition, le traité du 20 novembre 1363, avec le Gouverneur du Dauphiné y pourvoira : '"Par cet acte le Seigneur de Grignan recevait 1000 florins avec l'assurance de la sauvegarde delphinale... GIRAUD ADHEMAR, de son côté, se reconnaissait vassal du DAUPHIN pour le château de CHAMARET, les fiefs de SARCON et des TOURETTES, s'obligeait à le servir envers et contre tous, sauf la Reine de Sicile, Comtesse de Provence, et le Seigneur de MONTELIMAR, et lui abandonnait, en temps de guerre, l'usage de son château de CHAMARET, à la charge de le rendre dans le même état qu'avant ".

Le territoire de CHAMARET se trouve donc officiellement partagé entre deux maîtres rivaux : le Seigneur de GRIGNAN et l'Evêque de SAINT PAUL. Les différends alors se multiplient entre les deux coseigneurs notamment en 1374 et 1379. Devant le danger constitué par la puissante grandissante des ADHEMAR DE GRIGNAN, implantés de plus en plus solidement à CHAMARET, l'Evêque de SAINT PAUL, qui a probablement à lutter contre d'autres voisins entreprenants et qui a deplus des difficultés financières va chercher un appui, lui aussi, auprès de plus puissant que lui. C'est là l'origine du traité de pariage signé le 25 septembre 1408 entre DIEUDONNE d'ESTAING, évêque de SAINT PAUL et le roi CHARLES VI, dauphin de Viennois. Ce traité, bien que contraire au serment du sacre de l'Evêque, est justifié par BOYER DE SAINTE MARTHE, l'historien des évêques de SAINT PAUL, par la nécessité de " remédier aux mortalités, guerres, tribulations et oppressions des hommes d'armes, ainsi qu'aux tracasseries, envahissements, oppressions et tribulations que certains nobles voisins et grands causaient incessamment à lui, à son église à ses sujets". (5)

Par ce traité le roi accordait sa protection à l'Evêque en échange de la moitié des revenus du domaine épiscopal. Cet appui fut-il vraiment efficace ? Que peut représenter l'aide apportée par la royauté à cette époque de la gurre de cent ans ? Le roi Charles VI est fou, Jean sans Peur, duc de Bourgogne et cousin de Chalres VI, après avoir fait assassiner le frère du Roi, Louis d'Orléans, en 1407, s'est emparé du pouvoir pour un temps. La guerre civile entre le parti des Bourguignons et celui des Armagnacs fait rage et le pouvoir passe de l'un à l'autre. Paris se révolte contre la royauté. La guerre Franco-anglaise, interrompue depuis 1389, reprend en 1415. Lorsque CHARLES VII arrive au pouvoir en 1422 la France est démembrée et ruinée. On imagine facilement combien cette protection royale restera théorique. Elle ne se traduira pratiquement que par le partage des maigres revenus du domaine temporel de l'Evêque contribuant ainsi à l'appauvrissement de l'Eglise et l'affaiblissement de l'Evêque vis à vis de ses entreprenants voisins.

Ainsi le remède apparaît pire que le mal et la conséquence ne se fera pas attendre : c'est au cours du 15ème siècle que l'Evêque perdra toutes ses possessions à CHAMARET et que les ADHEMAR deviendront les seuls seigneurs du lieu. Dans quelles circonstances s'est produit cet évènement? Aucun document ne nous permet de le préciser. Nous savons seulement qu'en 1472 une révision des feux ne faisait plus mention de la seigneurie des évêques

à CHAMARET et qu'en 1506, dans son testament, GAUCHER ADHEMAR, seigneur de GRIGNAN était appelé sans restriction : "Seigneur de CHAMARET".

* * * *

Ainsi s'éteignait la puissance temporelle des évêques de SAINT PAUL dans ce petit village où elle s'était exercée pendant plus de cinq siècles.

Durant deux siècles l'histoire de CHAMARET sera alors liée à celle des ADHEMAR DE GRIGNAN. En 1736, le Général Comte du MUY achètera tout le COMTE de GRIGNAN. CHAMARET restera aux mains de cette famille jusqu'à la révolution.

****

Les documents que nous avons pu utiliser pour retracer à grands traits l'histoire des seigneurs de CHAMARET jusqu'à la fin du moyen-âge ne nous permettent guère de restituer la vie des habitants de ce village jusqu'à cette époque. Nous savons cependant, par l'acte de partage de 1254, que tous habitaient à l'intérieur des remparts et que la plupart vivaient du travail de la terre. Certains hommages, rendus au 14ème siècle au seigneur de GRIGNAN, nous apprennent qu'il y avait à CHAMARET, à cette époque, des tailleurs de pierre, ce qui n'est pas étonnant car les carrières y étaient exploitées depuis l'antiquité.

A partir du 16ème siècle la vie quotidienne des habitants de CHAMARET peut-être mieux connue grâce aux archives municipales. Nous citons par la suite quelques faits saillants de cette histoire.

****

Au 16ème siècle les guerres de religion n'épargnèrent pas CHAMARET. En 1561 les protestants saccagent l'église. En 1579 ils s'emparent de la tour, reprise par les catholiques celle-ci changera de mains plusieurs fois. En 1589 le Duc de LESDIGUIERES met le siège devant CHAMARET. Au bout de quelques jours la place est contrainte de se rendre mais elle sera reprise peu après par les catholiques sous la direction du Comte de SUZE.

Pendant cette période de troubles les habitants sont rançonnés par les gens de guerre et la misère est générale.

Les guerres de religion terminées la situation ne s'améliora guère. Les bonnes terres sont la propriété du seigneur de GRIGNAN et la population est écrasée d'impôts. Pour essayer de vivre les paysans louent, en 1678, les bois communaux de Saint-Chande, des Balives, du Rouvergue et de la Buisse. Mais les récoltes sont maigres et à la révolution les bois de chênes verts et de genèvriers ont envahi à nouveau ces terres arides.

* * *

En 1696 la partie Nord du château s'écroula en provoquant la mort de trois personnes.

En 1772 un violent tremblement de terre secoue tout le Tricastin. Le village de CLANSAYES est en grande partie détruit. A CHAMARET les habitants se réfugient à la campagne. Quelques pans de murs du château sont jetés à bas.

* * *

Le début de la Révolution de 1789 n'entraînera pas de troubles importants.

En 1793 les Paluds de la commune furent partagés entre tous les habitants par tirage au sort, chaque personne recevant la superficie d'une cosse (114 m2). Après cette opération chacun fit défricher sa part et en 1794 presque tous les habitants semèrent des haricots dans leur lot.

Le 24 août de la même année, jour de la fête du village, on célébra la fête de l'agriculture. Les Chamarétois, musique en tête, se rendirent dans leurs champs nouvellement défrichés et rapportèrent une certaine quantité de rames de haricots verts.

Depuis cette époque, chaque année, le 24 août, jour de la Saint Barthélémy, les jeunes gens renouvellent cette fête de l'agriculture qui est sûrement l'une des plus anciennes du département de la Drôme.

* * *

La fin de la Révolution fut beaucoup plus difficile à supporter pour les habitants de CHAMARET. En 1794 sur les 53 hommes valides de la commune 38 sont sous les drapeaux. Il s'ensuivra en 1795 une grande disette, la commune étant obligée d'aller acheter le bl blé à MARSEILLE à prix d'or pour nourrir les habitants.

Entre 1799 et 1801, alors que la terreur blanche sévit dans toute la France, des bandes de royalistes et de brigands ravagent le sud de la Drôme; ils assassinent et pillent les républicains puis se cachent dans les bois. L'une des bandes les plus terribles est conduite par le curé d'ALEYRAC. Celui-ci arrive par surprise au crépuscule, le 2 avriL 1800, à CHAMARET avec 40 brigands armés. Divisés par petits groupes de 4 à 5 hommes ils assassinent le maire, le citoyen Maurin, pillent et incendient les maisons Bérenger, Victor, Devès, Delubac, Azard et s'emparent de 11 800 f. en or. Sur la place publique ils abattent l'arbre de la liberté. Ce sera un des derniers soubresauts de la Révolution.

Après la Révolution CHAMARET connaît une ère de prospérité grâce au développement de l'exploitation des carrières de pierre de taille et à l'activité d'une importante usine de soie créée par la famille Bérenger.

La population passera de 360 en 1800, à 635 en 1870, mais la fermeture des carrières et de l'usine de soie, ajoutée à la dépopulation générale des campagnes, provoquera, après1870, une diminution de la population jusqu'à son niveau du début du 19ème siècle.

De nos jours deux entreprises de moyenne importance, une tannerie et un commerce de fromages, constituent la principale activité économique dupays dont la vocation est essentiellement agricole. Cependant on peut espérer que le tourisme et les séjours de vacances dans ce village attachant, aux paysages si lumineux et si variés, pourront donner un regain d'activité à cette petite commune, éloignée du bruit et de la vie trépidante de la grande ville.

Jean BOISSIER.

Bibliographie :

(1) Claude BOISSE - Le TRICASTIN, des origines à la chute de l'empire romain (Diplôme de l'E.P.H.E. Sorbonne) SOREPI VALENCE 1968.

(2) André PIGANIOL - Les documents cadastraux de la colonie romaine d'ORANGE (XVIème supplément à GALLIA) C.N.R.S. PARIS 1962.

(3) Marquis de RIPERT MONTCLAR - Cartulaire des Templiers de RICHERENCHES 1907

(4) Jacques de FONT-REAULX - Cartulaire de l'évêché de SAINT PAUL TROIS CHATEAUX Archives départementales 1946

(5) BOYER DE SAINTE MARTHE - Histoire de l'Eglise cathédrale de SAINT PAUL TROIS CHATEAUX OFFRAY AVIGNON 1710.

- - - - - -

SUR LE TILLEUL des BARONNIES - dit de Carpentras.

I - Un article du "Monde", du 18 juillet dernier, évoque avec un certain pittoresque la foire européenne du tilleul (1) qui se tient chaque année, au début de juillet, sur la digue de l'Ouvèze, au Buis : grands "bouras" -toiles grossières nouées par les 4 coins, débordant de fleurs séchées, -hissés sur "les vieilles 6 CV noires", descendues de toutes les vallées des Baronnies et de leurs bordures orientale et méridionale; allées et venues des gros acheteurs entre les bouras ouverts, appréciant la qualité de la marchandise, et leurs chances d'acheter à bon prix.

Mais Mr BUIX qui fut le guide aimable et compétent lors de notre sortie dans les Baronnies en 1971, à qui cet article du Monde a été soumis, souhaiterait voir rectifier pour l'AUED quelques erreurs. Par exemple, le tilleul n'est pas "cueilli vert" - la variété Bénivay (et non Bénizay) donne d'excellents produits et non seulement pour la "présentation" - si les prix pratiqués sont très variables, selon la qualité et l'année, c'est que joue la concurrence de tilleuls étrangers moins parfumés, qui peuvent être mélangés à ceux des Baronnies, des pays de l'Est, mais aussi d'Italie; c'est aussi que les petits producteurs peuvent être pressés de vendre sans attendre les hausses d'origine spéculative, susceptibles de se produire quelques semaines plus tard.

Les lescteurs du Monde retiendront cependant l'importance de la foire du Buis, la réputation bien établie de son tilleul aux vertus calmantes et une large vente en pharmacie. '(Est-il vrai que 45% des tasses à infusion se remplissent d'infusion de tilleul ?...(2)

II - Les conditions de la production du tilleul. Mr. BUIX, plus encore qu'à la correspondante du Monde, sans doute insuffisamment informée, s'oppose au grand géographe des Alpes, Raoul BLANCHARD, et à Mlle BOUVARD (Revue de Géographie alpine 1946, fasc.III p.401 et 402) sur le point suivant : le tilleul serait d'un rapport élevé et sans risque, et demanderait en tout et pour tout 15 jours de travail facile au moment de la récolte. Or : 1° les tilleuls sauvages, des bois donnent de petites fleurs très parfumées mais difficiles à cueillir parce que mêlées aux feuilles, "récolte peu rentable".

2°) les tilleuls greffés et élagués plantés sur les places publiques, au bord des champs, des chemins, des routes, près des fermes (leur ombre dense exclut les cultures) peuvent être soumis à des gelées tardives d'altitude, et aux attaques du ver blanc. Leurs fleurs, disposées en rangées sous les rameaux, peuvent n'être pas mêlées aux feuilles pendant la cueillette, mais celle-ci doit se faire très vite avant la formation des "boules" (les fruits) et souvent quand la main d'oeuvreest employée ailleurs à la récolte des cerises - culture en progrès dans les Baronnies. Ce ramassage du tilleul est "harassant", et reste surtout familial autour des villages élevés, en voie de dépeuplement.

Si le plus beau Bénivay a atteint récemment 40 F le kilo à la foire de Villefranche le Château, "ce prix est très exceptionnel". En 1935 le tilleul a valu 22 F; en 1972, de 8 à 10 F; en 1973 entre 25 et 35 F, équivalent des prix d'avant 1940. "La mévente pendant de très nombreuses années (et l'incertitude des prix) a fini par inciter les cultivateurs à en abandonner la cueillette au profit de productions plus rentables, comme par exemple la cerise"(A.Buix)

Il serait dommage que l'excellent tilleul des Baronnies ne reste pas une des richesses effectives des villages écartés menacés par un exode rural excessif.

A. B.

-d'après les informations reçues de Mr. BUIX, les ouvrages, les ouvrages cités ci-dessous, et l'article de Florence BRETON(Le Monde du 18/7/1973).

RESUME DE PREHISTOIRE REGIONALE

I - Paléolithique inférieur

Datation et durée : Début connu en France vers 1 million d'années avant J.C. Se termine vers 100.000 av. J.C. A donc une durée immense.
Climat : déterminable par la flore et la faune.
Cette époque a connu du fait de sa durée, des successions de phases glaciaires et de phases interglaciaires chaudes, ces dernières étant pédominantes, donc climat tempéré chaud de nuance méditerranéenne.
Faune : Alternance de faune à tendance froide et de faune chaude, cette dernière comprenant en particulier : Elephant méridional, Rhinocéros Etrusque, Machaïrodus puis Eléphant Antique, Rhinocéros de Merck, Hippopotame. On trouve aussi des espèces plus modestes comme le Cheval, le Boeuf, le Cerf.
Flore : connue par les empreintes dans les tuffs calcaires. En interglaciaire chaud : buis, fusain, figuier, laurier.
Genre de vie : Vie nomade de collecteurs de végétaux (racines, graines, fruits) et de chasseurs rudimentaires (animaux jeunes, blessés ou pris dans des pièges naturels). Population très clairsemée. Habitat temporaire de plein air, habitat également en grottes ou sous abris rocheux.
Types humains : Pithécanthropiens (Homme de Mauer, de Swanscombe etc..)
Outillage : Pendant cette longue période de 1 million d'années, il n'évolue que très lentement.

a) Bois : bâtons, gourdins, épieux qui étaient les seules armes de chasse pour le gros gibier.
b) Os : usage probable des os brisés.
c) Pierre :-galets taillés très anciens de la Pebble Culture.
-Bifaces, outils à 2 faces taillés dans un bloc de silex, forme ovalaire, servaient à racler, couper, appointer les épieux.
-Eclats, dont une seule face est taillée, parfois de très grande taille. Servaient à couper et à tailler.

Civilisations : - Pebble-culture (de 2 millions à 600 000 ans av.J.C), galets taillés (chopper, chopping-tool).
- Abbenillien (de 700 000 à 500 000 av.J.C) climat chaud - Bifaces.
- Acheuléen (de 500 000 à 100 000;av.J.C). Climat moins chaud. Bifaces de technique améliorée, éclats.
- Clactonien (de 500 000 à 200 000 av. J.C).Gros éclats.
- Technique de taille Levallois débute vers 200 000 av. J.C et dure très longtemps. Eclats ovalaires de silex débités suivant une technique très particulière.

On voit que les civilisations à bifaces et celles à éclats (Clactonien) sont en partie contemporaines.
Sites régionaux : 07 - Orgnac (Acheuléen), 26 - Chanos-Curson (Clactonien).

II - Paléolithique Moyen

Datation : Occupe le début de la dernière glaciation, celle de Würm, de 100000 à 30 000 av. J.C.
Climat : tempéré froid, plus froid dans la zone péri-glaciaire.
Faune : Espèces de tendances froides : Mammouth, Rhinocéros laineux, ours des cavernes, renne, Cheval, Bison.
Flore : tempérée, peu différente de la flore actuelle.
Genre de vie : La collecte végétale est en diminution à cause du climat plus froid. La chasse se développe. Les peaux sont utilisées. L'habitat est surtout en grottes, en abris sous roche, mais encore aussi en plein air (huttes de branchages ou de peaux)- Premières sépultures.
Types humains : Homme de Néanderthal, connu par de très nombreux squelettes.

Outillage : a) Bois : utilisation des épieux pour la chasse au gros gibier.

b) Os : os ayant servi d'enclumes

c) Silex : outillage sur éclat. Deux outils principaux : la pointe et le râcloir qui servaient à inciser, à couper, à détacher la peau de la chair.

Civilisation : Le Moustérien-(de 100 000 à 30 000 av. J.C.) - Faciès du midi de la France. Outillage sur éclats : pointes, racloirs, lames, premiers burins.

Le Levalloisien - Faciès du Nord de la France. Caractérisé par une technique spéciale de débitage des éclats. Cette technique se retrouve également dans les civilisations Moustériennes du midi.

Sites régionaux : 07 - Soyons, 07 - Orgnac, 07 - Gorges de l'Ardèche, 07 - Châteaubourg, 26 - Buis-les-Baronnies.

III - Paléolithique Supérieur

Datation : occupe la fin de la Glaciation de Würm, de 30 000 à 10 000 av. J.C.

Climat : froid

Faune : Encore des Mammouths et des Rninocéros laineux, Rennes, Bisons Bouquetins, Cheval.

Flore : Steppe froide, toundra.

Genre de Vie : La chasse se développe. A celle du gros gibier s'ajoute celle des oiseaux, importance de la pêche, d'où apparition d'armes nouvelles. L'homme devient plus sédentaire, il habite surtout les grottes et les abris sous roche aménagés (murs de pierres ou de branchages). En été campement sous tentes de peaux.

Types humains : Apparition de l'Homo Sapiens identique à l'homme actuel : Homme de Cro Magnon, de Chancelade.

Outillage : L'homme n'utilise plus seulement l'éclat, mais la lame de silex (éclat très allongé) détachée d'un nucleus. Cette lame donnera un outillage très varié destiné en grande partie au travail de l'os. Ce sont : grattoirs, burins, perçoirs. On trouve des outils composites : lame ayant un burin à une extrémité et un grattoir à l'autre. Les armes de chasse sont maintenant en os ; pointes de sagaies, harpons à barbelures, fouennes (1).

Art : Il se développe de 30 000 à 10 000 av. J.C. Il est particulièrement brillant entre 15 000 et 10 000 av. J.C.(Niaux, Altamira, Lascaux, Ebbo en Ardèche etc...) - On trouve des statues, des frises, des modelages et surtout des gravures et des peintures. On pense que les différentes figures (animaux et signes abstraits) s'insèrent dans un système cohérent et qu'elles participent à une expression complexe de caractère religieux ou métaphysique. Les grottes ornées seraient des sanctuaires organisés, on note en effet des associations fréquentes entre animaux et signes ainsi que des situations préférentielles dans les grottes pour certains thèmes.

Civilisations : L'Aurignacien (de 30 000 à 25 000 av. J.C.) apparition de l'outillage osseux (pointes emmanchées), importance des grattoirs de silex.

Le Solutréen (de 20 000 à 15 000 av. J.C.) perfection de la taille du silex : pointes en forme de feuille allongée à retouches bifaciales, pointes à cran. Outillage très original.

Le Magdalénien (de 15 000 à 10 000 av. J.C.) remarquable travail de l'os qui semble continuer celui ébauché à l'Aurignacien (Aiguilles, harpons, sagaies, fléchettes, propulseurs). L'outillage en silex est destiné au travail de l'os : outillage sur lames et sur lamelles (grattoirs, burins, perçoirs, denticulés).

Sites régionaux : 07- Gorges de l'Ardèche (5 grottes), 26- St.Nazaire-en Royans (grotte de Taï, Abri de Campalou).

(1) Harpon emmanché, à plusieurs branches pour pêcher les gros poissons.

IV - MESOLITHIQUE

Datation : Commence à la fin de la glaciation de Würm, vers 10 000 et se termine vers 4 000 av. J.C.
Climat : Période de transition entre le glaciaire et le post-glaciaire. Comprend le Pré-Boréal (de 10 000 à 6 800 av. J.C.), climat qui voit la toundra remplacée par la steppe herbeuse avec apparition d'un début de forêt. Puis le Boréal (de 6 800 à 4 000 av. J.C.), climat atlantique humide, plus chaud. Les forêts s'étoffent.
Faune : Le Renne disparait remplacé par le Cerf. Présence du Bouquetin, du Sanglier, du Castor. Dans certaines régions, recherche des coquillages (escargots, patelles).
Flore : Apparition de la forêt : saule, bouleau, pin. Puis au Boréal du chêne, de l'orme, du tilleul, du noisetier. Importance des graminées dans les clairières.
Genre de vie : Diminution de la chasse au gros gibier remplacée par la pêche. Le climat permet la collecte de coquillages, de fruits, de racines, de graminées. Vie en nombreuses petites tribus utilisant les abris sous roche ou construisant des cabanes sur les sols secs le long des cours d'eau (pêche)? Cette vie annonce l'apparition progressive de la culture, de l'élevage et de la sédentarisation.
Types humains : Apparition des premières races brachycéphales.
Outillage : On trouve encore quelques lames de format normal, mais en général l'outillage devient très petit avec souvent des pièces géométriques. Le bel outillage d'os du Magdalénien disparait, ainsi que l'outillage spécialisé de silex qui servait à le fabriquer.
Civilisations : Succédant aux chasseurs Magdaléniens, les populations Aziliennes puis Sauveterriennes et Tardenoisiennes vont s'acheminer vers le stade Néolithique.
Sites régionaux : les mêmes qu'au Paléolithique supérieur.

V-NEOLITHIQUE

Datation : de 4 000 à 1 800 av. J.C.
Climat : climat Atlantique, doux et humide puis climat Sud-Boréal qui est le climat actuel.
Faune : actuelle
Flore : développement de la forêt de chênes que les hommes vont défricher.
Genre de vie : Le Néolithique marque une révolution dans les conditions de vie, la plus importante connue par les hommes. En effet, de prédateurs, collecteurs et chasseurs, les hommes deviennent des producteurs en inventant l'agriculture et l'élevage. Cela amène une explosion démographique.
Elevage : du Porc, du Boeuf, de la Chèvre, du mouton; Culture des céréales (Blé, Orge) attestée par des trouvailles de graines, d'éléments de faucilles, de meules; Pêche : reste importante;
Apparition de la céramique qui contient un dégraissant (grains de sable, calcite pilée etc...) destiné à éviter les bris au séchage. Dans nos régions, formes à fond rond avec anses percées permettant la suspension. La fin du Néolithique et le Chacolithique voient également l'apparition du Mégalithisme (de 3 000 à 2 000 av. J.C.) avec les dolmens (monuments funéraires), les menhirs isolés ou en alignements (monuments religieux). Habitat : en villages de cabanes (rondes, parfois rectangulaires), cités lacustres au bord des lacs. Les grottes conitnuent cependant à être utilisées. On trouve à la fin du Néolithique les débuts des recherches minières (silex), de la production industrielle (Ateliers de taille du silex du Grand Pressigny en Touraine) et du commerce avec l'exportation lointaine des lames de silex.

Tissage : se développe, attesté par la présence des fusaïoles (volants de fuseau.
La période de transition entre le Néolithique et l'Age du Bronze (vers 2 000 av. J.C.) voit l'apparition dans les régions Méditerranéennes des premiers et rares objets de cuivre (poignards, perles), c'est le Chalcolithique qui voit (comme pour lutter contre la concurrence du métal) la fabrication de magnifiques armes de silex (poignards, pointes de flèches). Extension de la poterie Campaniforme (en forme de cloche renversée) au décor de motifs en bandes horizontales réalisés par impression au peigne ou à la molette.
Types humains : au Nord, race des grands dolichocéphales. Au sud, petits dolichocéphales puis brachycéphales alpins.
Outillage : Le silex, la pierre dure et l'os sont encore les seules matières utilisées. Dans nos régions, outillage à base de lamelles (éléments de faucilles) et d'éclats de silex. Pointes de flèches à tranchant transversal puis en losange. La vie agricole amène la fabrication de bâches polies en pierre dure. On utilise l'os pour faire des poinçons, des manches d'outils, des gaines d'emmanchement de hâches.
Civilisation : Dans le Sud-Est, civilisation de Chassey, probablement d'origine méditerranéenne puis, parallèlement, intrusion d'éléments du complexe campaniforme et enfin des influences chalcolithiques.
Sites régionaux : très nombreux, en plein air ou en grottes : 26- St.Uze, 26-Trou Arnaud (St.Nazaire le Désert); 26-Grotte de Solaure (Montmaur en Diois), 26-Menglon, 26- Clansayes etc...

VI - La Protohistoire : Bronze - Fer

Datation : Bronze : de 1 800 à 700 av. J.C.
Fer : de 700 av. J.C. à l'époque Romaine.
Climat : Période subboréale chaude et sèche à l'Age du Bronze, puis vers 800 av. J.C. période subatlantique plus humide.
Flore : Recul de la forêt avec chêne, développement du hêtre, des conifères, du bouleau.
Faune : actuelle.
Genre de vie : Agriculture : se développe, invention de l'araire (Age de bronze), culture des céréales (faucilles de bronze, meules tournantes à la fin de l'Age de Fer). Elevage : Chèvres, Moutons, Porc, Boeuf, Cheval (Bronze final). Artisanat : progrès de la métallurgie (cuivre, bronze, fer), mines pour la recherche des minerais, progrès des fours, des alliages, (bronze),de la fonte puis du forgeage (Age du Fer) et du travail du métal. L'usage d'outils de métal permet le progrès du travail du bois (chars, roues). Au Bronze final invention du métier à tisser vertical (laine). Apparition de perles de verre coloré vers 400; Habitats : de hauteurs (défense), bords de rivières et de lacs, plateaux secs, villages de cabanes rectangulaires ou rondes. Stations littorales (palafittes) probablement en bordure des lacs. Création d'oppida fortifiés aux remparts complexes (Age du Fer). On utilise encore ou on réutilise les grottes (Bronze final). Commerce : échange de produits finis (hâches de bronze), de minerais (étain), de bijoux (perles de verre, ambre), premières monnaies dans nos régions vers 200 av. J.C. Rites funéraires : au début de l'Age du Bronze les sépultures mégalithiques persistent, mais les deux formes de sépultures principales pendant l'Age des Métaux sont les tombes plates et les tumulus (dans chaque cas, soit à inhumation soit à incinération). Les sépultures fournissent en général un riche matériel (offrandes d'armes, de bijoux, d'objets précieux, de provisions). Art : représenté par la décoration des bijoux et des armes. A l'age du Fer, quelques sculptures en Provence.

Outillage : a) Silex = beaucoup d'outils d'usage courant restent en silex (lames), pointes de flèches à pédoncule et ailerons.

b) Céramique = se trouve en grande quantité dans les gisements. Les fonds ronds au début de l'Age du Bronze deviennent plats. Au Bronze Final, la céramique des Champs d'urnes est très remarquable et tranche sur la poterie indigène d'usage courant. Au cours du Premier Age du Fer, importation de céramiques italiennes et grecques. Au Second Age du Fer usage du tour, au moins pour la céramique de luxe.

c) Bronze = bâches, d'abord plates, puis à bords, à talons, à ailerons et enfin à douille. On remarque que la hâche à perforation (du type actuel) est inconnue à l'Age du Bronze dans nos régions. Faucilles, très fréquentes. Poignards d'abord à lame triangulaire et à poignée en matière périssable (os, bois) puis en métal. Epées, il en existe de nombreux types variant par la nature et la forme de la poignée et de la lame. Pointes de flèches et de lance lances. Epingles qui servaient à fermer les vêtements. Très nombreuses, varient dans le temps par leur forme et leur décor. Fibules, ont la même fonction que les épingles, mais n'apparaissent dans nos régions qu'au Bronze Final pour devenir très courantes au Second Age du Fer. Bijoux, comprennent surtout des bracelets dont la forme et le décor varient également suivant les époques.

d) Fer = à partir de 700 av. J.C. s'emploie en concurrence avec le bronze (hâches, faucilles, épées, outils).

Civilisations : La typologie de la céramique et des outils de métal a permis une division de l'Age des Métaux. Pour notre région on distingue :

Bronze ancien : de 1800 à 1500 av. JC.
Bronze moyen : de 1500 à 1200 av. JC.
Bronze Final : de 1200 à 700 av. JC.
Premier Age du Fer (Mallstatt) de 700 à 400 av. JC.
Second age du Fer (La Tène); de 400 av. JC. à la conquête Romaine.

Sites Régionaux : 26- Grottes de Donzère, St.Uze et surtout Le Pègue (musée), 07- nombreuses grottes des gorges de l'Ardèche, dolmens, tumulus.

A. HERITIER
chargé de l'Etude et de la surveillance archéologiques des chantiers de la Circonscription Rhône-Alpes - Antiquités préhistorique.

NOTE sur l'EXPOSITION de CLANSAYES
(Canton de Saint Paul Trois Chateaux)

Du 4 août au 2 septembre 1973, s'est tenue, dans la Maison des Jeunes de Clansayes en Tricastin (Drôme), ancienne salle des gardes du château des Adhémar, restaurée en 1968-1970, une première exposition organisée par le "Groupement de Recherches et de Sauvegarde du Complexe archéologique de Clansayes" (G.R.S.), société fondée le 4 septembre 1972, régie par la loi de 1901, et présidée par Monsieur Arsène HERITIER. Cette présentation avait pour but

1° de sensibiliser le public aux multiples richesses de cette région du Tricastin.
2° de faire connaître le G.R.S.
3° de récolter un peu des fonds nécessaires pour réaliser son programme de recherches, de sauvegarde et de mise en valeur du site, destiné à devenir un musée de plein air, le premier en France. Le balisage en a déjà été commencé à Pâques 1973, et sera amélioré prochainement.

L'exposition comportait :

1° Une section paléonthologique, où étaient groupées des pièces récoltées sur le territoire de la commune et dans les environs immédiats de Clansayes, par des membres du G.R.S. et des amis de la région, par des enfants de l'école de Clansayes.

- Fossiles (ammonites, nautiles, brachiopodes, oursins, dents de squales, lamellibranches).
- Outillage lithique, poteries du néolithique au médiéval
- Meules romaines
- Outillage de carrier et agricole
- Un ensemble de vitrines, aimablement prêtées par Mr Héritier, et destinées à mettre en lumière l'évolution de la technique des outils en silex, ainsi que des pierres gravées en provenance du ROUVERGUE (1), avec moulages et relevés effectués par Mr. TREAND, venait compléter cette section.

2° Une section artistique avec des peintures, des soudures, des émaux de Mme Gilberte LOMBAL, des icones de Mr Léonce DAVID; des photographies de Mr. Gérard LOMBAL . Elle contribuait à créer dans la salle une atmosphère chaude et colorée.

3° Une section de céramiques artisanales, spécialement créées par Mme et Mr. A. HERITIER, et vendues au profit du G.R.S. Chacun peut en admirer la beauté.

Cette première manifestation a rencontré un vif succès auprès du public. Plus de deux mille deux cents personnes sont venus la visiter tant habitants des environs immédiats (Drôme), Vaucluse, Ardèche), que vacanciers de toutes les régions de France; des étrangers aussi (Anglais, Américains, Belges, Hollandais, Suisses, Allemands) - Parmi les personnalités, citons Mr. Henri MICHEL, député de la Drôme, et Madame, Mrs. BOUFFE, GONTARD, Mlle BATAILLE, respectivement Président, vice-président et trésorière de la société archéologique Rhodania; la Société archéologique Centre de Recherches Tricastines, avec son Président Mr. VALLERNAUD et son secrétaire général Mr. BOISSE; Mrs FAYOT et CAILLET, archéologues du Vaucluse; Mr. le Professeur DEHN (Allemagne); Mr. BERTRAND, historien suisse; Mr le Secrétaire général National des Syndicats d'Initiative et des Offices du Tourisme en France; Mr. le Président du Syndicat d'Initiative de Grignan, etc, etc... Le Livre d'Or de l'exposition témoigne de l'intérêt du public et de sa satisfaction quant aux pièces exposées, à la présentation et aux explications données.
Encouragé par ce succès, par l'enthousiasme des touristes pour le site archéologique et pour la beauté du paysage, le G.R.S. se propose de réaliser en Août 1974 une seconde exposition : "Nature, Terre des Hommes" = géologie, zoologie, botanique, arts, etc... L'archéologie y trouvera encore sa place.

Nous demandons instamment aux personnes susceptibles de nous aider, dans la récolte, la présentation et le prêt de PLANTES et d'INSECTES en particulier, d'ordre REGIONAL, de se mettre en rapport avec le Secrétaire général du G.R.S. : Mr. André LE RAT, 7 Passage de Dantzig 75015 PARIS.
A l'avance nous les en remercions.

Mme LE RAT
7, Passage de Dantzig
PARIS XVe

P.S. Mme Le RAT fut, avec Mr. Le RAT, après leurs patientes fouilles de ces dernières années sur le plateau de Clansayes, une animatrice et une hôtesse très accueillante de cette exposition organisée par le G.R.S. et présidée par Mr. H. HERITIER. Nous souhaitons qu'un certain nombre de nos collègues, présents à la sortie du 17 Mai dernier, aient pu la visiter, et souhaiter encore plus vivement compléter leur

information sur les vieilles civilisations tricastines. Ce même Bulletin contient de Mr. HERITIER, qui nous avait présenté de curieux vestiges préromains, un utile tableau de la préhistoire régionale (et nationale) destiné à préfacer l'exposé qu'il voudra bien nous faire lors de l'Assemblée générale de novembre prochain. Nous espérons une nombreuse assistance.

(1) Plateau voisin de celui de Clansayes.

UN PETIT DOMAINE AGRICOLE DU TRICASTIN

Nous devons à Mme CROS, professeur d'histoire et géographie au CES de Portes-les-Valence ce tableau succint et éloquent d'une petite exploitation typique du Tricastin. Elle a eu à sa disposition une documentation directe et a été aidée par un membre de la famille, technicien agricole en ce qui concerne les comptes de gestion, très difficiles à établir dans ce genre d'exploitations agricoles.

I - Conditions physiques et humaines : Ferme située à l'est de Saint Paul trois Châteaux, dans un golfe alluvial débouchant dans la Plaine de l'ouest, au pied du plateau de calcaire gréseux de Clansayes.

Le propriétaire âgé de 60 ans, l'exploite seul avec son épouse. Une main d'oeuvre saisonnière travaille à la récolte des asperges : 8 heures par jour pendant 6 semaines pour le ramassage et la mise en bottes de 1 kilo destinées à l'exportation vers l'Allemagne.

Donc, main d'oeuvre presque exclusivement familiale comme dans toutes les petites exploitations.

Domaine de 11 ha, aux sols gréseux et alluviaux, consacrés à la polyculture à dominante maraîchère grâce à l'arrosage. Au cours des années 1958-60, la Cie Nationale du Rhône a installé l'arrosage dans les plaines de Donzère, Pierrelatte, St.Paul, qui est la dernière commune à l'est à en bénéficier. L'eau, pompée dans le Rhône est distribuée à St.Paul par canalisations souterraines (à Pierrelatte et Donzère, souvent canaux à ciel ouvert). Dans la propriété étudiée, 6 ha sont à l'arrosage grâce à 3 "bouches" ou "bornes" installées sur le domaine. Pour chacune, la redevance annuelle est de 140 F., et l'eau est vendue 9 centimes le m3. Consommation variable en fonction de la sécheresse, de 600 à 900 F de dépense annuelle. Soit, au total, des frais d'arrosage de 1020 F à 1320 F - auxquels s'ajoutent le remboursement des tuyaux (arrosage par aspersion) leur entretien, leurs réparations. Les charges d'arrosage s'élèvent au minimum à la somme importante de 1450 à 1770 F; par an. Mais les rendements sont élevés.

Depuis que l'arrosage est installé, la physionomie de cette ferme a changé, comme celle de presque toutes les fermes du Tricastin. Les légumes de plein champ : tomates, melons, haricots pour la conserve, supplantent les céréales traditionnelles : blé et orge.

A noter pourtant que cette ferme a toujours eu une tradition maraîchère grâce à l'eau d'un grand bassin (1 ha arrosable), issue des infiltrations de pluies dans la masse du plateau voisin.

II - REpartition des cultures

1 ha d'asperges
2 ha ½ de vigne (vin de qualité supérieure, côtes du Tricastin)
dont 1 ha ½ en production, planté depuis 6 ans
et 1 ha planté depuis 1 an, qui ne produit pas.

2 ha de luzerne	rotation des cultures sur 2 ou 3 ans par assolement
1 ha de légumes de plein champ (tomates)	
½ ha de maïs	
½ ha de pré	
3 ha ½ d'orge et de blé	

III - Etude de quelques productions :

1°) Un troupeau de moutons de 30 à 35 têtes élevés uniquement à l'étable (manque de surface pour le pacage et manque de main d'oeuvre) avec du fourrage et des grains achetés (mélange de maïs blé et orge) et non des granulés beaucoup trop onéreux.

Grâce aux naissances gémellaires 45 agneaux sont vendus en moyenne chaque année. Chaque brebis rapporte en moyenne 40 à 50 F pour 3 heures de travail quotidien. Ce bénéfice est néttement inférieur certaines années à cause des avortements, de la mortalité (un mouton coûte 600 F, une brebis 200 F) du coût des produits vétérinaires, du manque de lait maternel : il faut 100 F de lait en poudre pour nourrir un agneau dont la mère est malade ou n'a pas de lait; à l'âge de 3 mois, cet agneau ne sera vendu que 200 F.

2°) Le revenu de la culture des plantes est beaucoup plus variable, dépendant des cours des marchés imposés aux petits exploitants. La mévente des légumes est de plus en plus fréquente depuis une décennie. En 1973, les cultivateurs n'ont pas pu expédier leurs tomates vers le marché de Lyon, ni aucun autre centre. Ils les ont vendues à l'usine de concentré de Camaret (Vaucluse) au prix moyen de 20 à 23 centimes le Kg. En fait les prix sont restés stables depuis 10 ans, alors que le prix des engrais, des insecticides et du matériel a cru de façon considérable. Voir le tableau ci-dessous :

années	engrais (en F) + traitements (en F)	Total (en F)
1966	2790,80	158,75	2949,55
1967	3785,30	352,90	4138,20
1968	3859,50	428,50	4288,00
1969	3286,20	842,50	4128,70
1970	2830,70	1900,60	4731,30
1971	3336,40	1308,05	4674,45

A noter que les chiffres depuis 1969 devraient être grossis, car depuis cette date l'exploitant a réduit de moitié, à cause de son âge, les surfaces cultivées en légumes de plein champ.

Nous retrouverions ce même mouvement ascendant dans les prix des plants, des semences et du carburant.

L'usine de concentré de tomates, qui est une coopérative, ne parvient plus à absorber toute la production de ses adhérents, bien que des contrats soient passés chaque année. Cela tient surtout au fait que les grands propriétaires fournissent plus qu'ils n'avaient déclaré avant la récolte. Aussi le petit exploitant voit-il une partie de sa récolte pourrir sur plante, en général dans la deuxième moitié du mois d'août. Une machine à récolter les tomates mûres est en cours d'expérimentation. Aussi peut-on se demander si la culture de la tomate ne va pas disparaître dans les petites exploitations familiales du Tricastin.

3°) La culture de l'asperge est actuellement plus rentable, mais elle nécessite des sols sablonneux et meubles, une importante main d'oeuvre au moment de la récolte ainsi que de gros investissements. 1 ha d'asperges en pleine production rapporte 10 000 F brut - Il faut en déduire :

- le coût de la plantation : (défonçage du terrain; plants; (engrais (1400 F par an); 3 ans (de travail sans récolte
- le coût de l'entretien de la plantation
- le coût du ramassage

4°) Notre agriculteur, comme tous ceux du Tricastin, essaie de planter de la vigne. Même s'il le voulait il ne pourrait transformer son domaine en vignoble à cause d'une règlementation très compliquée et stricte : la surface plantée doit rester constante = on peut donc planter si on arrache une vieille vigne. On peut aussi maintenant achet er à des prix très élevés des droits de plantation car le Tricastin est zone de VDQS (vins de qualité supérieure). Faire de ce domaine un vignoble serait la solution d'avenir : une seule personne, avec le matériel approprié pourrait cultiver 11 ha; et il faudrait moins de matériel que dans une ferme de polyculture.

Grosses difficultés des petits propriétaires du Tricastin :

- trouver une main d'oeuvre saisonnière, trop onéreuse d'ailleurs par rapport au prix de vente des produits agricoles.
- rentabiliser les investissements en matériel et en bâtiments.

IV-Les revenus. Cette exploitation ne peut vivre que grâce à l'arrosage et à sa main d'oeuvre familiale . En effet l'agriculteur travaille pour un salaire horaire inférieur à celui du SMIG, et cela y compris les démarches et jours de fête (Impossibilité de s'absenter plus d'une journée. Donc, pas de vacances).

années	salaire horaire du chef d'exploitation	
1966	2,30 F	à comparer à celui d'un manoeuvre ou d'une femme de ménage
1967	3	
1968	3,20	
1969	3,20	
1970	3,80	
1971	4	

Les journées sont très longues
De mars à fin octobre : 15 à 16 h. par jour } pour les
De l'automne au printemps : 12 h " " } 2 personnes

Soit,pour 2 personnes un salaire global de 1350 F. par mois en moyenne, calculé sur 6 ans de 1966 à 1971, chiffre d'ailleurs gonflé par 2 années exceptionnellement bonnes : 1969 et 1971.

CONCLUSION

Cet exemple illustre bien des statistiques assez sèches où le petit paysan français occupe le bas de l'échelle des niveaux de vie. La situation du petit propriétaire est celle de l'ouvrier agricole, ou même inférieure, à cause des investissements indispensables, d'où l'endettement . On comprend mieux pourquoi les campagnes françaises vieillissent ou se dépeuplent. Dans le Tricastin les petites fermes de polyculture appartiennent à des propriétaires âgés. Dès qu'elles sont vacantes elles sont absorbées soit par des fermes moyennes (agriculteurs tricastins) - soit par des grosses fermes (rapatriés d'Afrique du Nord). De jeunes agriculteurs dynamiques, pourvus d'une bonne formation professionnelle, quittent leur ferme par manque de terres et de capitaux.

S. CROS

COMMUNES

	de SAINT-PAUL	de PIERRELATTE
1°) Surface moyenne d'une exploitation	9,90 ha	21,62 ha
2°) Nombre de chefs d'exploitation :		
de moins de 50 ans	37	70
de 50 ans et plus	43	107

REGIONS

2°) idem :	TRICASTIN	Plaines RHODANIENNES	BARONNIES
-moins de 50 ans:	544	2864	851
-50 ans et plus :	817	3805	1218
-Pourcentage des plus jeunes :	66,58%	75,26%	69,86 %

Chiffres extraits du Recensement de l'agriculture dans la Drôme - 1970 -

---

REMARQUES : 1°) Les communes voisines de ST. PAUL et PIERRELATTE ont des structures physiques et agraires différentes. La plaine de Pierrelatte, homogène et riche, comporte surtout des proriétes moyennes et quelques grandes propriétés. Le territoire complexe de St.Paul, aux aptitudes agricoles inégales, souffre de la superficie insuffisante de la plupart des domaines.

2°) Dans ces 3 régions le nombre des exploitants âgés l'emporte nettement sur celui des jeunes, et surtout en Tricastin .

NOTE

Ne manquez pas de noter la parution prochaine du 20 au 30 octobre en librairie, de l'ouvrage de notre collègue R. PIERRE :

"Origines du syndicalisme et du socialisme dans la Drôme"
Editions sociales - Paris - 256 pages - 2 cartes - 10 reproductions de documents et photographies. Prix 20 F.

Jusqu'à la mise en vente commerciale, on peut souscrire à l'ouvrage et recevoir en supplément une plaquette de 32 pages :

" Des compagnonages à l'insurrection de 1851".

Règlement (20F) par C.C.P. 49-77-21 Lyon, au nom de UNGER Patrick 4, rue Paul Eluard 26800 PORTES-les-VALENCE.

Bibliographie : suite de l'article "SUR LE TILLEUL des BARONNIES

1) A. Desmoulins : "l'agriculture du département de la Drôme (1925) p. 63-64 affirme que ce tilleul des Préalpes, récolté entre 600 et 1000 m est le meilleur d'Europe.

2) "Le tilleul de Carpentras et des Baronnies" Thèse de doctorat d'université soutenue en 1959 par Jacques Liautaud à Montpellier. Carpentras semble avoir depuis très longtemps reçu et commercialisé le tilleul de la vallée d'Ouvèze - et surtout depuis le début de ce siècle, grâce à l'ouverture de la voie ferrée du Buis à Orange, et, ensuite, au désenclavement des Baronnies par le camion.